

SIGNATURE DES CONVENTIONS

Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

et

Petites Villes de Demain

UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT POUR LES COMMUNES : L'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

L'ORT est un outil d'aménagement du territoire aux services des collectivités, sur le long terme :

- Il offre aux communes des leviers d'actions et des outils administratifs et juridiques qui facilitent : la lutte contre la vacance des logements et locaux commerciaux et artisanaux, et contre l'habitat indigne mais aussi la réhabilitation des friches urbaines, l'immobilier de loisir, et la valorisation du patrimoine bâti.
- Il définit les périmètres d'intervention et de revitalisation prioritaires, qui incluent le centre-ville de la ville principale du territoire de l'EPCI soit Saint-Lô et les communes Petites Villes de Demain.

Une convention unique au sein d'un même EPCI, qui permet ainsi de ratifier le périmètre ORT défini antérieurement dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », porté par la ville de Saint-Lô et d'y inclure les nouveaux périmètres ORT propres aux communes Petites villes de demain. Elle détermine également l'articulation entre les programmes et la gouvernance mise en place, pour sa mise en oeuvre.

Une ORT multisites au sein d'une dynamique collective pour le développement d'un projet de territoire intégré et durable avec la commune de Saint-Lô, commune « Action cœur de ville », et les trois communes lauréates du programme « Petites villes de demain » : Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon, et Torigny-les-Villes.

LE DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN



Pour renforcer la dynamique territoriale et penser les projets dans un objectif de développement équilibré du territoire, **Saint-Lô Agglo a porté un projet mutualisé** avec les communes de **Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon et Torigny-les-Villes**, qui exercent des fonctions de centralité, pour répondre à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Petites Villes de Demain**.

Grâce à ce dispositif qui s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants, les trois communes vont bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation.

Ce programme d'une durée de 6 ans (2020-2026) est porté au niveau national par l'État en lien avec l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires).

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de **répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques**, et de **participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement**. Il doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en **faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable**.

Il vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants lauréates du dispositif, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter le statut de leur commune de *ville dynamique*, où il fait bon vivre et respectueuse de l'environnement.

Après une phase de diagnostic, ce dispositif rentre dans une phase plus opérationnelle avec la signature des conventions et la mise en œuvre du plan d'actions :

- Convention partenariale Petites villes de demain
- Convention ORT (opération de revitalisation de territoire)

LE PLAN D' ACTIONS *PETITES VILLES DE DEMAIN* SUR L'AGGLO, 3 GRANDES ORIENTATIONS POUR RENFORCER LA CENTRALITÉ DES COMMUNES

Le plan d'actions des 3 communes de l'Agglo s'inscrit dans **3 grandes orientations** :

- **améliorer le cadre de vie des habitants** dans une **approche durable**
- **développer et diversifier l'offre résidentielle**
- **élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce**

Montant d'investissement prévisionnel : 14,6 M €

(sous réserve de subventions complémentaires)

LES PROJETS À CONDÉ-SUR-VIRE

Améliorer le cadre de vie dans une approche durable :

- ✓ **Développer et promouvoir les mobilités douces** : création d'infrastructures cyclables, événements autour des mobilités douces
- ✓ **Créer des espaces publics durables** : création de vergers communaux, végétalisation des cimetières, aménagement de la gare
- ✓ **Rénover énergétiquement le patrimoine bâti** : cinéma-théâtre et écoles primaires



Développer et diversifier l'offre résidentielle :

- ✓ **Développer une offre de logements meublés** diversifiée, notamment auprès des jeunes
- ✓ **Favoriser les projets innovants** : accompagnement des porteurs de projet dans la réflexion

Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce :

- ✓ **Créer de nouveaux services** : création d'une crèche inter-entreprises et d'un tiers-lieu
- ✓ **Améliorer la qualité des services** : site internet, cinéma-théâtre
- ✓ **Diversifier et rendre accessible auprès de tous la culture**

LES PROJETS À MARIGNY-LE-LOZON

Améliorer le cadre de vie dans une approche durable :

- ✓ **Réaménagement du centre-bourg** : « verdissement » du bourg de la Reconstruction, création d'un espace multimodal, amélioration de la qualité des locaux commerciaux, facilitation de l'orientation et de l'accessibilité pour les usagers des services
- ✓ **Développer les mobilités douces** : développement de pistes cyclables dans le centre-bourg

Développer et diversifier l'offre résidentielle :

- ✓ **Adapter l'offre de logements au parcours résidentiel** : développement d'une offre à destination des jeunes, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
- ✓ **Lutter contre la vacance et la vétusté des logements**

Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce :

- ✓ **Diversifier l'offre de services pour répondre aux besoins des habitants** : Réhabilitation et extension de la salle des fêtes, mutualisation des locaux à destination des associations, création de nouvelles aires de jeux en veillant à l'inclusion, y compris dans les écoles

LES PROJETS À TORIGNY-LES-VILLES

Améliorer le cadre de vie dans une approche durable :

- ✓ **Développer les aménagements doux et paysagers** : aménagements d'infrastructures cyclables et de liaisons avec les communes limitrophes
- ✓ **Valoriser le patrimoine** : restauration du « mur Grimaldi » et rénovation des toitures du château

Développer et diversifier l'offre résidentielle :

- ✓ **Adapter l'offre de logements au parcours résidentiel** : développement d'une offre à destination des jeunes, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
- ✓ **Lutter contre la vacance et la vétusté des logements**

Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce :

- ✓ **Favoriser le commerce local** : Mise en place d'une solution digital pour le commerce
- ✓ **Assurer la sécurité des habitants** : Pérenniser l'implantation d'une brigade de gendarmerie et installation d'un système de vidéoprotection

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   